



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

http://www.lacode.be/avis-des-acteurs-de-defense-des_397.html

Avis des acteurs de défense des droits de l'enfant dans le cadre du premier rapport de la Belgique sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Date de mise en ligne : mardi 31 mai 2011

- Nos publications - Cartes blanches et communiqués de presse -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

La Belgique a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées le 2 juillet 2009. Cette convention prévoit le dépôt tous les deux ans d'un rapport sur les progrès réalisés en vue de sa mise en oeuvre à l'attention du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies.

L'Etat belge est actuellement en cours de rédaction de ce premier rapport officiel. La CODE, UNICEF Belgique, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, le Délégué général aux droits de l'enfant et le Kinderrechtencommissariaat ont pensé utile de déposer une note dans ce cadre.

Cette note reprend nos sujets de préoccupation en matière de droits de l'enfant porteurs d'un handicap en Belgique.

La présente analyse est également publiée dans la sous-rubrique "santé" de nos publications.